Les rites de passage de l'impur au pur

Karima BENAMEUR
Chargée de cours, département de sociologie,
Institut des Sciences Sociales et Humaines,
Centre universitaire Mustapha Stambouli, Mascara.

Le présent travail s'inscrit dans est une recherche encore en chantier sur les systèmes rituels en Islam.

Notre intérêt se Porte particulièrement sur le passage du profane au sacré ou plus précisément de l'impur au pur.

Il n'est pas inutile de rappeler que les phénomènes religieux se rangent en deux catégories fondamentales: les croyances et les rites.

Les croyances sont des états de l'opinion, et elles consistent en représentations.

Les rites sont des modes d'action déterminés.

Entre ces deux classes de faits, il y a toute la différence qui sépare la pensée du mouvement.

Emile Durkheim, dit dans Les Formes élémentaires de la vie religieuse à propos de l'objet sacré ou plutôt de « la chose sacrée » que celle-ci est « par excellence celle que le profane ne doit pas, ne peut pas impunément toucher » (1960, p484) et il continue plus loin en disant que la mise en rapport du profane avec le sacré, **réclame** des précautions particulières. Cela veut dire que l'homme ; en passant du registre du profane, de l'humain, de l'impur à un autre registre qui est celui du sacré, du divin, du pur doit se mettre en condition physique et mentale pour effectuer cette transition, il fait appel aux rites et les exemples sont nombreux :

-Le musulman qui entre dans une mosquée (lieu sacré),

- Le musulman qui touche le coran (objet sacré),

- Le musulman qui se met à prier (situation sacrée)…

Cela dit, nous allons nous arrêter sur un seul point que les Sociologues ainsi que les Anthropologues des religions appellent « les rites d'expulsion » ou plus précisément les rites de purification.

La question qui s'impose à nous est la suivante: de quoi se purifie-t-on réellement?

Les chercheurs qui se sont intéressés au caractère confus, étrange et surtout contradictoire des choses sacrées, se sont questionnés sur la possibilité de ces dernières à être source de bien et de mal en même temps, bénéfiques pour l'homme ; puisqu'elles l'élèvent au-dessus de ce qu'il est, de lui-même, c'est-à-dire comme instinct animal, biologique et humain ; psychologique et spirituel mais aussi dangereuses, maléfiques et néfastes par rapport aux intérêts de ce même homme voire de son existence. HUBERT et MAUSS dans leur tentative d'explication du type de relations reliant le sacré et l'impur ou plutôt les rapports qu'entretient l'homme avec le sacré et l'impur, ont remarqué que dernier soumet ce qu'il considère comme malpropre, souillé, impur à une opération de purification dans le but d'éviter les catastrophes telles que la pauvreté, la maladie et la mort parfois.

Cette pratique de purification s'effectue suivant des gestes, des mouvements et des expressions précises. L'accomplissement de tout cela revient à certaines personnes réputées dans leurs milieux respectifs de sagesse, de rang noble, de charisme ou de chamanisme (M.MAUSS, 1899)

Ces personnes disposant de la capacité de purification rituelle portent en elles la force du Mana qui est considérée comme la Force par excellence (M.MAUSS, 1903, p.11). Le pouvoir du Mana chez les peuples primitifs c'est la force dont dispose le Sorcier ou le Chamane et bien entendu elle réside dans les rites que seuls ces derniers ont le privilège d'accomplir et qui font de lui un être sacré ne serait que momentanément. Le rite « ne dévoile pas seulement la signification qui est immanente et latente dans les gestes corporels et dans les représentations du désir ; il les transforme en leur imposant une signification qu'ils ignoraient Aussi le rite est-il une initiation qui marque, par la rupture de la mort symbolique, le passage à un autre ordre (J. CAZENEUVE, p.78), en un mot, il est « une action qui fait entrer l'homme corporel dans un ordre qui le transcende…).

Ainsi on se purifie de la souillure suite à une transgression d'un ou des tabous et pour utiliser le langage religieux, on se lave d'un péché qu'on a commis. Tomber dans la souillure, dans le péché, veut dire se mettre dans un état d'angoisse meurtrière par moments.

La forme la plus spontanée de la défense contre ce qui est inquiétant, ce qui est angoissant, c'est le mouvement qui consiste à s'en écarter c'est-à-dire fuir ce qui se révèle en dehors des normes de la société et plus encore des normes de l'univers. Cet objet d'angoisse est par conséquent objet de souillure et les moyens les plus efficaces pour s'en écarter sont les rites

Les moyens élémentaires rapportés par les ethnologues et qui consistent à éliminer symboliquement et rituellement la souillure numineuse (rappelons ici qu'il n'y a de souillure que quand il y a rapport au sacré) sont nombreux :

La purification par l'eau est en particulier la plus répandue et la plus connue sous ses diverses formes : lustrations, bains, aspersions…néanmoins il existe d'autres moyens de purification rituelle comme :

-La purification par le feu,
- La purification par la fumée,
- La purification par la vapeur,
- La purification par les émétiques (le vomitif),
- La purification par le sang…

Ouvrons une parenthèse pour rappeler qu'il existe un autre type de rites de purification qui n'est pas moins important ni différent par essence de ceux déjà cités, tout au moins dans sa forme primitive. C'est celui de la confession des péchés

Arrêtons-nous un peu sur l'objet de la souillure auquel n'échappe pratiquement aucune religion que ce soit dans le passé ou dans le présent. Le temps consacré à cet article ne nous permet pas de nous étaler sur la question de la souillure de façon générale mais néanmoins nous allons nous limiter à un seul objet, le plus important et le plus révélateur à notre sens, c'est le sang.

A l'évocation du sang comme impureté, il nous vient toujours à l'esprit cette phrase de R.OTTO qui dit que « l'impur est connu moins par un raisonnement que

par l'impression particulière qu'il produit directement », notre chercheur veut dire par-là que l'horreur spécifique suscitée par le numineux est venue ici rejoindre le sentiment de dégoût que l'homme éprouve naturellement pour certains objets et certains aliments (la consommation de la viande du porc chez le musulman par exemple).

Il y aurait eu pour OTTO une contamination entre ce dégoût physique et le frisson qui fait qu'on s'éloigne du numineux « selon la loi, en vertu de laquelle les sentiments qui se correspondent s'attirent, l'impur « naturel » a dû passer dans le domaine du numineux et s'y développer ». Certaines sociétés ont fini par oublier si certains de leurs comportements leur ont été commandés par la révérence due au numineux ou par leur dégoût de l'impur. Durkheim nous donne l'exemple de certains peuples sémitiques où la viande du porc est considérée comme un tabou, un péché et il se demande si s'était à titre de chose impure ou bien de chose sainte (1960,p.586). On peut donner ici comme exemple aussi la sensation que nous éprouvons à la vue du sang répandu et qui s'apparente à la fois au dégoût et à l'horreur.

Dans les sociétés primitives, Lévy BRUHL nous informe qu' « il n'est pas d'impureté…plus redoutée que celle de la femme pendant son indisposition périodique » (1931, p.380).Chez les Déné, nous rapporte H.A.JUNOD, « les femmes indisposées ne peuvent pas suivre le chemin battu par la tribu ; elles n'ont pas accès dans le village et on leur construit des huttes où elles vivent à l'écart ; les hommes pensent qu'ils mourraient si elles demeuraient avec eux. Chez les THONGAS, la menstruation est l'un des phénomènes physiologiques constituant les principales sources d'impureté avec la lochia, la maladie, la mort et la naissance des jumeaux » (1936,p.517).

Chez les BANTOUS, nous rappelle E.SHORTLAND, « quand la sécheresse se prolonge et brûle les récoltes, on se demande quelle transgression d'un interdit empêche la pluie de tomber, et l'on découvre souvent qu'une femme a commis la faute de dissimuler une fausse couche ».

Toute transgression donc d'un tabou soulève la réprobation publique et la répulsion de tout le groupe social. Un individu qui viole un tabou est impur et son contact est dangereux. La mise à l'écart, l'isolation et la marginalisation de ce dernier est « une conséquence directe du trouble apporté par le violateur de tabou dans le monde des règles et qui menace de se répandre par contagion » (J.CAZENEUVE, p.53).

Il n'est pas oiseux de rappeler que le sang est aussi employé comme un moyen de purification. Il y a là une apparente contradiction. Nous remarquons que le sang est d'une part, repoussé comme impureté et d'autre part, recherché en tant que puissance régénératrice.

Le sang est conçu comme un principe de force et de vie d'où il est strictement interdit de le verser (cf. La Bible et Le Coran).

Lévy BRUHL explique cette contradiction comme suit : quand il s'agit du sang que l'on extrait volontairement du corps, en faisant une incision, ce sang là est considéré comme pur mais au contraire « lorsqu'il sort du corps sans qu'on l'ait voulu…la chose prend un aspect tout différent… ».

Les religions monothéistes ne sortent pas de la règle. L'Islam par exemple interdit tout rapport sexuel quand la femme est en période de menstruation mais aussi il lui interdit tout accès aux lieux saints (mosquée, mausolée, …) comme il lui défend de toucher le livre saint (le coran). Le rite de purification imposé à la femme musulmane à la fin de sa menstruation est très révélateur. Ce rite implique une purification complète, c'est-à-dire une purification de tout son corps de l'orteil jusqu'aux cheveux et aucune partie de son corps ne doit échapper à l'eau pure et purificatrice. Ce rite s'appelle en Islam « la grande ablution ». Si ce dernier n'est pas accompli à la lettre, la femme musulmane ne peut ni ne doit effectuer les autres rites prescrits par la religion. Elle est considérée comme impure même en ayant dépassé la période de menstruation.

Ainsi, dans les nombreux tabous particuliers qui concernent les femmes, il n'est pas toujours facile de distinguer avec précision ce qui tient de l'impureté du sang et ce qui dérive de la situation sociale de la femme et la maintient en deçà de la condition normale (humaine).Où s'arrête le tabou religieux et où commence le tabou social? Existe-t-il des frontières claires entre les deux? Sont-ils vraiment distincts?

Références

- Marcel MAUSS, *Essai sur la nature et la fonction du sacrifice* (1899) in œuvres (éd.v. Karody) I. Les fonctions sociales du sacré, Paris, Ed de Minuit, 1968.
- « Esquisse d'une théorie de la magie », *L'Année sociologique* (1902-1903), 1904, repris in Sociologie et Anthropologie, Paris, PUF, 1950/1968, I.
- Hubert et Mauss, *Mélanges d'histoire des religions*, Paris Alcan, 1929.
-R.Otto, *Le Sacré*, Paris, Alcan, 1956.
- Jean CAZENEUVE, *Sociologie du rite*, éd Gallimard, 1973 .
- Antoine VERGOTE, *Religion, Foi, Incroyance*, éd Payot, 1982.
- Edward SHORTLAND, *Traditions and superstitions of the new-Zealanders*, Londres, Longman, Brown, 1856.
- Lucien LEVY-BRUHL, *Le surnaturel et la nature dans la mentalité primitive*, Paris, Alcan, 1931.
- E.Durkheim, *formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 1960.
-H.A.Junod, *Mœurs et Coutumes des Bantous*, Paris, Payot, 1936.